

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossiers nos : R-4073-2018 et R-4074-2018

Date : 7 juin 2019

<b>HEURE</b>	<b>REMARQUES</b>
9 h 01	Reprise de l'audience du 6 juin 2019
9 h 01	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 02	Poursuite de l'argumentation d'HQCMÉ par M <sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay
10 h 27	<u>M<sup>e</sup> Tremblay dépose au dossier R-4073-2018 :</u> Tableau du Coordonnateur de la fiabilité sur les automatismes de réseau, non coté
10 h 28	Poursuite de l'argumentation d'HQCMÉ par M <sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay
10 h 40	Fin de l'argumentation d'HQCMÉ par M <sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay
10 h 40	L'audience est suspendue jusqu'à 10 h 55
10 h 59	Reprise de l'audience
10 h 59	Questions à M <sup>e</sup> Tremblay par M <sup>e</sup> Hélène Barriault pour la Régie
11 h 17	Fin des questions à M <sup>e</sup> Tremblay par M <sup>e</sup> Barriault
11 h 17	Questions par Mme Sylvie Durand à M <sup>e</sup> Tremblay
11 h 49	Fin des questions par Mme Durand à M <sup>e</sup> Tremblay
11 h 49	Questions par Mme Esther Falardeau à M <sup>e</sup> Tremblay
12 h 07	Fin des questions par Mme Falardeau à M <sup>e</sup> Tremblay
12 h 08	Questions par M <sup>e</sup> Simon Turmel à M <sup>e</sup> Tremblay
12 h 24	Fin des questions par M <sup>e</sup> Turmel à M <sup>e</sup> Tremblay
12 h 25	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 30
13 h 30	Reprise de l'audience
13 h 30	M <sup>e</sup> Pierre D. Grenier (RTA) mentionne qu'il fera son possible pour que son argumentation ne dépasse pas une durée de 2 h
13 h 30	M <sup>e</sup> Turmel indique que les répliques pourraient se faire par écrit ou verbalement, si tel est le souhait des procureurs
13 h 31	M <sup>e</sup> Éric Dunberry (Boralex) comprend qu'il n'y aura aucune réplique aujourd'hui
13 h 31	M <sup>e</sup> Turmel le confirme
13 h 31	<u>M<sup>e</sup> Pierre D. Grenier dépose aux dossiers R-4073-2018 et R-4074-2018 :</u> Cahier de pièces (11 onglets), non coté

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossiers nos : R-4073-2018 et R-4074-2018

Date : 7 juin 2019

HEURE	REMARQUES
13 h 32	Argumentation de RTA par M <sup>e</sup> Grenier
14 h 50	Intervention de M <sup>e</sup> Turmel. Il mentionne ne pas avoir évalué le temps pour les questions de la Régie à M <sup>e</sup> Grenier. C'est pourquoi, il annonce qu'il y aura vraisemblablement une autre journée qui sera fixée pour la poursuite de l'audience afin de poser des questions à M <sup>e</sup> Grenier et entendre les répliques
14 h 50 à 14 h 52	Échanges entre M <sup>e</sup> Turmel et M <sup>e</sup> Grenier relativement au temps qu'il reste à ce dernier pour compléter son argumentation et, s'il n'est pas possible de la compléter aujourd'hui, quel serait le meilleur moment pour la suspendre
14 h 52	Poursuite de l'argumentation de RTA par M <sup>e</sup> Grenier
15 h 18	Suspension de l'argumentation de RTA par M <sup>e</sup> Grenier
15 h 18	M <sup>e</sup> Turmel demande à M <sup>e</sup> Grenier à combien de temps il évalue le reste de son argumentation
15 h 19	M <sup>e</sup> Grenier l'évalue à 1 h 30
15 h 20	M <sup>e</sup> Turmel demande aux procureurs s'ils peuvent indiquer immédiatement, ou par lettre, leurs disponibilités pour la poursuite de l'audience
15 h 20	M <sup>e</sup> Dunberry suggère que les répliques soient faites oralement, après l'argumentation de M <sup>e</sup> Grenier, et qu'il y aurait probablement lieu de prévoir une journée complète
15 h 21	M <sup>e</sup> Turmel mentionne que c'est ce qu'il avait en tête
15 h 21	M <sup>e</sup> Grenier donne ses dates de disponibilité : 10, 11, 14, 18, 19, 20 et 21 juin
15 h 22	M <sup>e</sup> Dunberry donne ses dates de disponibilité : 11, 12, 13, 14, 17 et possiblement le 19 juin
15 h 23	M <sup>e</sup> Tremblay mentionne être disponible à tous les jours au cours des deux prochaines semaines, sauf les 12 et 21 juin
15 h 23	M <sup>e</sup> Turmel fait part que la date d'audience sera confirmée par lettre, probablement lundi
15 h 24	L'audience est ajournée <i>sine die</i>
	Johanne Lebuis, greffière-audicière

**PROTOCOLE D'OUVERTURE**  
**AUDIENCE DU 7 JUIN 2019**

**DOSSIERS R-4073-2018 ET R-4074-2018**

DEMANDES DE RÉVISION DE LA DÉCISION D-2018-149 RENDUE DANS LE DOSSIER  
R-3952-2015

Les régisseurs désignés dans ce dossier sont **M<sup>e</sup> Simon Turmel (président de la formation), de même que Mme Esther Falardeau et Mme Sylvie Durand**

La procureure de la Régie est **M<sup>e</sup> Hélène Barriault**

Les **demandereses en révision** sont :

**Dossier R-4073-2018**

HYDRO-QUÉBEC (HQCMÉ)  
Représentée par M<sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay

**Dossier R-4074-2018**

**ÉNERGIE ÉOLIENNE LE PLATEAU S.E.C., ÉNERGIE ÉOLIENNE COMMUNAUTAIRE LE PLATEAU S.E.C., ÉNERGIE ÉOLIENNE DES MOULINS S.E.C. ET ÉNERGIE ÉOLIENNE RONCEVAUX S.E.C. (collectivement appelées BORALEX)**

Représentées par M<sup>e</sup> Éric Dunberry

Les **intervenantes** sont :

**Aux dossiers R-4073-2018 et R-4074-2018**

RIO TINTO ALCAN INC. (RTA)  
Représentée par M<sup>e</sup> Pierre D. Grenier

**Au dossier R-4074-2018**

HYDRO-QUÉBEC (HQCMÉ)  
Représentée par M<sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?**

---

---

**Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement et de s'assurer que leur cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience.**

**Prenez note qu'aucun breuvage autre que de l'eau et aucune nourriture ne sont permis dans la salle d'audience. Merci.**

**Début : 9 h 01**

**Dîner : 12 h 25**

**Reprise : 13 h 30**

**Ajournement : 15 h 24**

